Envoyé en préfecture le 16/07/2026
Reçu en préfecture le 16/07/2026
Publié le
ID : 022-212203434-20260709-D2026_069-DE

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMUNE DE TREBEURDEN	EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX le NEUF du mois de JUILLET

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 02 juillet 2026, s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON Bénédicte, ARZUR Martine, BELLEC Nicole, BERTHELOT Françoise, BILLIOU Marine, BODERE Dominique, BOYER Laurent, CHARMENTRAY Stéphane, CHAUVANAUD Gilles, EVEN Anne-Claire, HALNA Yannick, HERTZOG Frédéric, LANDOAS Tristan, LANGLAIS Mathieu, LE BIHAN Brigitte, LE COZ Quentin, LE GUEN Guillaume, LE HENAFF-LE JEUNE Michelle, LE MASSON Géraldine, LE PENVEN Morgane, MEYER Joël, PIROT Geneviève, TISSIER Philippe, TOUZE Christine.

Procurations : MONFORT Annaïg à PIROT Geneviève, SEVES-QUERRE Frédérique à EVEN Anne-Claire

Absent : GAUTIER Pierre-Louis

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2026-069

AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE – AFFAIRE N° 2604627-3

Madame le Maire sollicite l'autorisation d'ester en justice dans le cadre de la requête n° 2604627-3 déposée devant le Tribunal Administratif de RENNES par Monsieur PUGNAT. Le requérant conteste l'arrêté du 22 avril 2026 portant retrait de l'arrêté de non opposition à la déclaration de travaux n°223432500172 du 22 janvier 2026, concernant la division d'un lot à bâtir sur la parcelle AK n°63 située venelle de C'hra Rouz,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** Madame le Maire à ester en justice dans le cadre de la requête n° n° 2604627-3 déposée devant le Tribunal Administratif de RENNES par Monsieur PUGNAT relative à la contestation de l'opposition à la déclaration de travaux n°22343250099 du 06 août 2025 concernant la création d'un second accès automobile sur sa propriété située venelle de C'hra Rouz et de la décision implicite de rejet d'une autorisation de voirie pour créer cet accès.

- **DECIDE** de solliciter Maître Adrien COLAS, avocat à RENNES, et l'assureur communal, pour assurer la défense de la Commune.

Le Maire,
Bénédicte BOIRON

MAIRIE DE TREBEURDEN
Côtes d'Armor

Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF